

Les droits de douane annoncés par l'UE pourraient porter un coup fatal à l'industrie sidérurgique suisse

Après l'annonce par l'UE de réduire les contingents tarifaires sur l'acier pour la Suisse en tant que pays tiers et d'augmenter le taux général des droits de douane à 50 %, le principal marché d'exportation de l'acier suisse risque de s'effondrer. La Suisse se trouve désormais à la croisée des chemins et, sans mesures appropriées de la part du gouvernement fédéral, elle risque de devenir définitivement un simple pays de services.

metal.suisse regrette la proposition de la Commission européenne d'imposer des droits de douane de 50 % sur les importations d'acier en provenance de pays tiers. Si la nécessité de protéger les producteurs d'acier européens contre les importations bon marché en provenance d'Asie est compréhensible, cette mesure pourrait toutefois porter un coup fatal à l'économie des exportateurs d'acier suisses et mettre en péril l'industrie mécanique. Cette annonce n'est toutefois pas surprenante. Depuis des années, l'UE mène une politique de plus en plus protectionniste dans le secteur de l'acier. Les avertissements à ce sujet n'ont guère été pris en compte par le Conseil fédéral et ont été traités avec négligence. Cette passivité se retourne aujourd'hui contre lui et résulte d'un refus de longue date d'envisager des mesures à un stade précoce.

Les annonces douanières de l'UE équivalent à une interdiction d'exportation

Les mesures annoncées ont un impact direct sur les producteurs suisses et équivalent à une interdiction d'exporter. Si la réduction des contingents tarifaires n'est pas accompagnée d'un quota spécifique à la Suisse, le principal marché d'exportation de l'acier suisse disparaîtra complètement. Le principe du « premier arrivé, premier servi » n'est pas une option pour les usines de recyclage, comme en Suisse, car la production est uniquement basée sur les besoins actuels et il n'existe aucune possibilité de stockage dans l'espace européen.

Les aciéries suisses sont également des prestataires de services de recyclage

Outre la disparition de tout un secteur industriel, c'est aussi une infrastructure importante dans le domaine du recyclage de la ferraille qui est en jeu. Les aciéries suisses sont actives dans différents domaines de la production d'acier (acier d'armature à Gerlafingen, aciers spéciaux à Emmenbrücke) et bouclent ainsi le cycle des matériaux recyclables dans la ferraille d'acier. Si ces usines disparaissent, la ferraille ne pourra plus être recyclée qu'à l'étranger à l'avenir. En cas de transport à l'étranger, les capacités logistiques du rail et de la route risquent d'être complètement saturées.

Les producteurs d'acier suisses ne sont pas à l'origine des surcapacités internationales

Les deux fabricants suisses appartiennent à des groupes européens. La production en Suisse joue un rôle important dans leurs modèles commerciaux et leurs considérations en matière d'approvisionnement. Les usines ne font pas concurrence aux fabricants de l'UE par une surproduction et des produits vendus à des prix de dumping, car la production est axée sur la demande. Les usines de recyclage produisent en flux tendu, contrairement à la filière sidérurgique primaire. De plus, les usines suisses sont étroitement liées aux systèmes de création de valeur dans les pays voisins. Outre les deux aciéries, il existe également un grand nombre de petits producteurs et prestataires de services qui seraient également touchés par les mesures, ce qui pourrait également poser des problèmes aux clients européens.

Il est urgent de mener à bien les négociations

Ces arguments doivent être avancés lors des négociations à venir avec la Commission européenne. L'UE a signalé qu'elle était disposée à conclure des accords spéciaux. Toute autre issue serait tragique pour nos fabricants, mais aussi pour l'ensemble de la chaîne de valeur en Suisse.

Le Conseil fédéral doit enfin réagir

Pour metal.suisse, la situation est claire : il incombe désormais au Conseil fédéral de réagir et de veiller à ce que les emplois qui dépendent directement et indirectement de l'industrie sidérurgique en Suisse soient préservés. Outre les négociations avec la Commission européenne, il faut sécuriser le site en adaptant la stratégie énergétique 2050, qui est néfaste, et en rendant disponible une électricité sans CO2 à des prix compétitifs. La transition énergétique ne peut pas se faire uniquement au détriment des gros consommateurs. La neutralité carbone signifie que la Suisse doit être approvisionnée en produits à faible émission de CO2 pour l'industrie et la construction. La nouvelle loi sur les marchés publics et la loi sur le climat et l'innovation (KIG) donnent au gouvernement les moyens nécessaires pour mettre rapidement en place des marchés verts de référence grâce aux marchés publics.

Le temps de l'observation passive est révolu

L'UE a reconnu que la décarbonisation de la production est une tâche herculéenne qui va surcharger financièrement les entreprises. Les coûts de production de l'acier devraient au moins doubler en raison de l'augmentation des coûts du CO2 et des investissements nécessaires. La Suisse ne donne aucun signal fiable à cet égard. Le Conseil fédéral doit toutefois reconnaître qu'en période d'incertitude des chaînes d'approvisionnement, de volatilité des relations commerciales et de changement climatique progressif, une attitude passive peut causer des dommages massifs et irréversibles qui poussent la Suisse vers de nouvelles dépendances.

L'association faîtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et en façade en Suisse et s'engage en faveur du recyclage des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des composants de construction et soutient leur mise en œuvre.

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Hendrik Rowedder
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
+41 61 202 94 35